

Edition 2005

La Guyane



en 2004



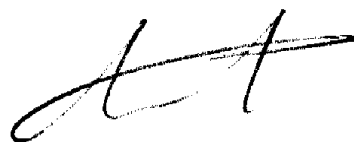
Avant-propos

L'année 2004 a été marquée par l'inquiétude, le doute, mais également l'espoir pour la relance de l'activité économique en Guyane, confrontée à la situation paradoxale de port européen de l'espace avec le déploiement d'une technologie de pointe de plus en plus affirmée d'une part, et de région en phase de rattrapage économique, handicapée par l'insuffisance des infrastructures de base nécessaires à son développement d'autre part.

Cette inquiétude a été alimentée en particulier par l'absence de reprise dans le secteur spatial dans un contexte concurrentiel plus vif, impliquant des efforts supplémentaires pour préserver une place de choix sur ce marché. Elle a été également entretenue par le repli de la commande publique à défaut de régularité dans la programmation des projets d'investissements.

Dès lors, les réflexions engagées pour tenter de trouver des solutions alternatives aux options stratégiques déployées jusqu'ici revêtent un intérêt particulier et sont porteuses d'espoir. Dans un environnement économique fortement marqué par le poids sans cesse croissant du tertiaire, le développement de la production locale demeure un objectif majeur.

C'est dans cet esprit que la réflexion sur la loi de modernisation agricole a été conduite au dernier trimestre. Elle a permis de faire le point sur les enjeux de l'agriculture en Guyane (dont l'effet structurant dépasse largement son simple poids, d'à peine 5%, dans le PIB) et d'analyser ses perspectives de développement reposant, non seulement sur une réallocation des ressources foncières (mission incombant à l'Etablissement Public d'Aménagement de la Guyane) mais aussi, sur une meilleure organisation des filières de production à même d'assurer la satisfaction d'un marché local en expansion avec l'essor démographique, et de mieux préparer ce secteur aux évolutions prévisibles dans un contexte international et européen en pleine mutation.



Max REMBLIN
Directeur de l'IEDOM en Guyane

Synthèse

Après une année 2003 morose, l'année 2004 a été marquée par une reprise de l'activité économique sous l'impulsion de la demande intérieure. Les enquêtes de conjoncture menées par l'IEDOM ont ainsi montré un redressement de la consommation des ménages sur le deuxième semestre de l'année. Parmi les indicateurs confirmant cette tendance, on relève les recettes d'octroi de mer qui ont progressé en 2004 de 7,7 % sur un an, les importations de biens d'équipement des foyers qui ont enregistré une croissance de 7,6 %, en dépit d'un repli de 6,3 % des immatriculations de véhicules de tourisme à destination des particuliers. Cette évolution, globalement positive, a été facilitée par l'augmentation de 6 % des encours locaux de crédit à la consommation mais également par le pouvoir d'achat des ménages, conforté par une évolution des prix très modérée ainsi qu'il ressort de la faible progression de l'indice des prix hors tabac (+ 1 % en moyenne annuelle).

L'investissement des entreprises a en revanche connu une évolution plus incertaine. Ainsi, la baisse de l'encours des crédits à l'équipement des entreprises s'est accentuée (- 7,4 % fin 2004 sur un an contre - 6,9 % fin 2003). Le solde d'opinions des chefs d'entreprise interrogés par l'IEDOM sur leurs intentions d'investir n'a pas marqué de tendance franche, oscillant tout au long de l'année autour de sa moyenne de longue période. Les importations de machines et équipements ont néanmoins progressé sur un an (+ 7,2 % contre + 0,4 %), mais cette bonne performance a été obtenue en toute fin d'année. En revanche, l'investissement des ménages est resté solide, comme le montre la croissance annuelle de 4,1 % de l'encours local des crédits à l'habitat aux particuliers, même si un ralentissement est intervenu par rapport à 2003 où la croissance atteignait 8,6 %.

Cette amélioration de l'activité ne se retrouve pas dans l'évolution des indicateurs sociaux. Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie 1 a progressé de 4,8 % sur un an à 12 618. L'indicateur de chômage s'établit ainsi à 20,1 %, soit 0,9 point de plus sur un an. Par ailleurs, le nombre de paiements effectués au titre du Revenu minimum d'insertion a concerné, au mois de décembre 2004, 11 836 allocataires, soit une hausse de 13,9 % en données corrigées des variations saisonnières (CVS). Par ailleurs, le niveau général d'activité résulte d'une situation très contrastée suivant les secteurs observés.

L'activité du Centre spatial guyanais a connu en 2004 une nouvelle année de faible activité avec seulement 3 tirs pour 9 satellites (dont 1 sonde et 6 micro-satellites) contre 4 tirs et 8 satellites en 2003. La filière spatiale, qui ne bénéficie pas comme aux Etats-Unis de la sécurité offerte par les lancements institutionnels, continue de souffrir du ralentissement du nombre des contrats commerciaux et de la concurrence des lanceurs russe PROTON et ukrainien ZENITH, liés aux groupes Boeing et Lockheed Martin. Des résultats satisfaisants ont toutefois été enregistrés sur le plan commercial, le transporteur européen Arianespace ayant obtenu 12 des 23 nouveaux contrats réalisés en 2004. Au 31 décembre 2004, le carnet de commandes de la société restait bien pourvu, totalisant 40 services de lancement dont 31 satellites et 9 engins spatiaux de desserte de la station spatiale internationale (ATV). Morose en terme d'activité, l'année 2004 a toutefois été d'une grande richesse pour l'avenir de la filière. En effet, les travaux de construction du pas de tir Soyouz ont débuté pour une mise en service prévue pour 2007. L'arrivée du lanceur Soyouz apportera une plus grande flexibilité à Arianespace dans son offre commerciale et permettra de mieux optimiser le coût de certains

lancements. De même, le réaménagement de l'Ensemble de lancement Ariane 1 devant accueillir le petit lanceur Véga a débuté. Enfin, l'année 2004 aura été marquée par les travaux de remise en service de la version lourde d'Ariane 5, efforts qui ont été couronnés de succès avec le lancement réussi du vol 164 le 12 février 2005.

L'activité du secteur touristique s'est un peu ressaisie en 2004, malgré le faible nombre de lancements de fusée. Si le taux d'occupation hôtelier s'est de nouveau contracté pour s'établir à 46,6 % contre 50,5 % en 2003, la fréquentation des sites touristiques a augmenté de 12 %. Le nombre de voyageurs entrés a également progressé de 13,7 % mais cette forte hausse est liée pour l'essentiel à l'arrivée de la compagnie "Air Caraïbes" sur la desserte Guyane – Antilles principalement fréquentée par une clientèle d'affaires.

La production rizicole restée stable en 2004, malgré un accroissement de 27 % des surfaces ensemencées. Le rendement s'est ainsi tassé à moins de 3 tonnes par hectare contre 3,7 en 2003. Les travaux de protection du polder de Mana contre les remontées d'eau saline se sont poursuivis, la deuxième tranche devant démarrer courant 2005. Le secteur de la pêche crevettière se trouve toujours dans une situation difficile. Malgré la sortie de crise de ressource, la filière se heurte à la concurrence persistante de l'aquaculture que des pays comme le Brésil ou Madagascar développent de façon intensive, accentuée en 2004 par la hausse du prix du gasoil. La filière guyanaise peine à se démarquer des crevettes d'élevage et à trouver un positionnement adéquat en produit de qualité, en raison notamment d'un effort de pêche trop important sur les petits calibres. La pêche de poissons, de son côté, est pénalisée par son manque de structuration et la concurrence du tissu informel, qui a fait chuter considérablement le marché accessible aux professionnels ces dernières années.

Le secteur du BTP a bénéficié d'une activité soutenue en 2004, confirmée par la hausse de 7,3 % des ventes de ciment. Cette bonne orientation conjoncturelle a été particulièrement prononcée dans les travaux publics avec l'ouverture de chantiers majeurs comme la route Saint-Laurent-Du-Maroni – Apatou, le nouveau pas de tir Soyouz ou les travaux de mise aux normes de l'aéroport de Rochambeau. En revanche, le bâtiment a subi un ralentissement sensible lié à la diminution des nouveaux projets dans le bâtiment non résidentiel et à la faiblesse persistante des engagements dans le logement social.

La valeur des exportations d'or a affiché une nouvelle baisse de 18 % en 2004, après le recul de 45 % en 2003, mais ces évolutions ne reflètent que partiellement la réalité de la production. Les opérations de lutte contre l'orpaillage clandestin ont par ailleurs été intensifiées, la présence de plusieurs milliers d'étrangers non déclarés constituant une hypothèque majeure sur ce secteur. L'année 2004 aura également vu la première concession octroyée depuis 70 ans à Asarco pour le projet Camp Caïman, qui prévoit l'extraction de plus de 37 tonnes d'or primaire à partir de 2007.

S'agissant de la sphère financière, les actifs financiers ont enregistré en 2004 une croissance soutenue mais en ralentissement (+ 6,4 % contre + 8,3 % en 2003). Cette progression est plus particulièrement liée à la croissance de l'épargne à long terme (+ 13,2 % contre + 15,8 %)¹, mais aussi à celle des placements liquides ou à court terme (+ 5,3 % contre

¹ Une partie de cette croissance s'explique toutefois par l'intégration dans le champ observé des encours des contrats d'assurance-vie d'un établissement supplémentaire. Hors cet élément, la hausse de l'épargne à long terme revient à + 8,8 % et celle du total des actifs financiers à + 5,5 %.

+ 6,2 %) et des dépôts à vue (+ 4,5 % contre + 6,9 %). La progression régulière des marchés financiers en 2004 et la stabilité des taux d'intérêt à court terme ont sans doute favorisé les évolutions constatées.

Les crédits sains des établissements de crédit locaux affichent une progression de 4,5 % sur un an, soit un rythme en léger retrait (+ 5,0 % au 31 décembre 2003). Cette croissance est imputable aux crédits aux particuliers (+ 4,8 %), notamment des crédits de trésorerie (+ 5,8 %) et des crédits à l'habitat (+ 4,1 %), et aux crédits aux entreprises (+ 5,0 %), plus particulièrement aux entrepreneurs individuels (+ 8,1 %). Les crédits à l'équipement restent orientés à la baisse, traduisant le faible dynamisme de l'investissement privé. Enfin, au 31 décembre 2004, les créances compromises représentaient encore 24,4 % de l'encours global des établissements de crédits locaux, en baisse néanmoins de près de 3,8 points sur un an.

La Guyane en quelques chiffres...

	2001	2002	2003	2004	Var. 04/03
Indicateurs économiques et sociaux					
PIB / hab.	12 053				
Accroissement moyen des prix	1,6%	1,6%	2,0%	1,2%	-0,8 pt
Population	172 505	178 347	185 000	nc	
Taux de natalité (‰)	30,3	30,1	29,8	nc	
Effectifs scolarisés	55 252	57 170	59 676	60 878	
Population active (INSEE)	57 070	57 718	57 552	58 011	0,8%
Nbre de conflits sociaux	9	7	5	18	ns
Taux de chômage (INSEE)	26,2%	23,4%	24,5%	26,3%	+ 1,8 pt
Nbre de chômeurs indemnisés	5 369	5 862	6 229	6 395	2,7%
Allocataires du RMI	10 192	10 538	11 058	12 263	10,9%
Personnes physiques interdites bancaires	7 574	7 813	7 690	7 799	1,4%
Dossiers de surendettement déposés	100	83	117	133	13,7%
Importations (en millions d'€)	643,2	640,6	635,2	671,6	5,7%
Exportations (en millions d'€)	138,1	135,3	111,0	90,5	-18,5%
Indicateurs sectoriels					
Recettes d'octroi de mer (en millions d'€)	81,7	85,7	80,1	86,3	7,7%
Nombre de tirs d'Ariane	8	12	4	3	ns
Nbre de satellites envoyés	11	14	8	9	ns
Exportations d'or (en millions d'€)	83,1	95,3	54,0	45,3	-16,2%
Production de riz (en tonnes)	31 544	22 407	25 537	25 529	-
Grumes sorties de forêt (en milliers de m3)	60,9	59,7	67,3	66,7	-0,9%
Consommation de ciment (en tonnes)	58 198	61 584	67 776	72 756	7,3%
Fret maritime (en tonnes)	644 195	689 105	598 392	578 442	-3,3%
Trafic aéroportuaire	393 604	374 455	384 583	400 921	4,2%
Taux d'occupation des hôtels	50,2%	59,7%	50,5%	46,6%	- 3,9 pts
Indicateurs financiers (en millions d'€)					
Crédits bancaires des établissements locaux (encours)	543,8	545,8	527,9	524,1	-0,7%
<i>Particuliers</i>	200,8	207,8	221,1	224,8	1,7%
<i>Entreprises</i>	330,3	324,3	296,3	289,8	-2,2%
<i>Autres agents</i>	12,6	13,7	10,4	9,4	-9,7%
Taux de créances douteuses brutes (en %)	36,0%	33,8%	28,2%	24,4%	- 3,8 pts
Dépôts bancaires des établissements locaux (encours)	559,8	583,8	622,5	652,3	4,8%
<i>Particuliers</i>	322,8	338,4	333,7	346,7	3,9%
<i>Entreprises</i>	192,5	195,2	228,8	241,7	5,6%
<i>Autres agents</i>	44,6	50,3	60,0	63,9	6,6%
Recettes de l'Etat	194,2	224,3	262,2	266,2	1,5%
Dépenses de l'Etat	618,1	693,4	736,2	837,5	13,8%
Recettes des organismes sociaux	249,4	309,5	329,4	312,6	-5,1%
Dépenses des organismes sociaux	490,8	531,0	597,4	663,6	11,1%

CHRONOLOGIE 2004

Janvier

- Démographie ■ Commencement du recensement de la population en Guyane le 15 janvier selon la nouvelle méthode définie par l'INSEE.
- Transport ■ Visite du Ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer, Gilles de ROBIEN, les 11 et 12 janvier : énoncé des décisions du CIADT du 18 décembre 2003.
- Transport ■ Mise en place par Air Caraïbes d'une liaison régulière entre Cayenne et les Antilles.

Février

- Géographie ■ Déficit de pluviométrie en Guyane de plus en plus contraignant en matière de potabilité de l'eau et de transport fluvial le long du Maroni.

Mars

- Spatial ■ Mise sur orbite de libération de la sonde Rosetta et du robot Philae par Ariane 5, le 2 mars.
- Spatial ■ Signature d'un accord de financement du nouveau pas de tir Soyouz entre les pays membres de l'ESA et Arianespace. La France s'engage à apporter environ 58 % des 344 millions d'€ nécessaires.
- Système bancaire ■ Fin du mouvement social à la BFC-AG le 12 mars déclenché le 22 décembre 2003 et initié par l'intersyndicale des six banques commerciales de la Région Antilles Guyane.
- Transport ■ Autorisation pour Air Caraïbes, le 31 mars, d'exploiter des services aériens réguliers de passagers, de fret et de courrier sur la ligne Cayenne-Belem.

Avril

- BTP ■ Effondrements sur les routes nationales 1 et 2 provoqués par la rupture de buses métalliques les 13 et 24 avril.

Mai

- Spatial ■ Mise sur orbite le 4 mai du satellite DirectTV 7S par Sea Launch dans le cadre de l'accord de ponctualité entre Arianespace, Boeing et Mitsubishi Heavy Industrie
- Spatial ■ Signature de 2 contrats avec l'opérateur Optus pour la mise sur orbite de deux satellites, l'un par Ariane 5, l'autre par Soyouz.

Juin

- Concours financiers extérieurs ■ Obtention d'un complément de subventions de la Commission Européenne dans le cadre du DOCUP 2000-2006 pour un montant de 19 millions d'€ au titre de la réserve de performance récompensant la bonne gestion et le bon niveau de programmation des fonds structurels (FEDER, FSE, FEOGA et IFOP).

Juillet

- Caractéristiques institutionnelles ■ Adoption le 2 juillet de la nouvelle loi régissant l'octroi de mer (loi n° 2004-639) suivie de quatre délibérations du Conseil Régional de la Guyane, le 13 juillet, sur les niveaux des taxes d'octroi de mer internes et externes.

- Spatial
 - Mise sur orbite du satellite Anik F2 au moyen d'une Ariane 5 "générique" pour le compte de l'opérateur nord-américain Telesat le 17 juillet.
- BTP
 - Démarrage de la construction de la route entre Saint-Laurent et Apatou, la mise en service étant prévue pour 2007.
- TIC
 - Signature d'une convention entre le Conseil Régional et France Télécom pour développer un réseau haut débit sur l'ensemble du territoire avec pour objectif de couvrir en 2005 90% de la population avec l'ADSL.

Août

- Tourisme
 - Accord de principe entre le Comité du Tourisme de Guyane et la Direction Nationale du Tourisme sur la participation de l'Etat et de l'Europe au financement de la poursuite jusqu'en 2007 de la campagne de communication lancée en 2001.

Septembre

- Relations régionales
 - Invitation de la France, représentée par la Guyane, à siéger en tant que membre observateur au sein de l'Organisation du Traité de Coopération Amazonienne (OCTA).
- Spatial
 - Signature de trois contrats de lancement par Arianespace : mise sur orbite du satellite de télécommunication Galaxy XVII pour l'opérateur américain PanAmSat, et de deux satellites de télévision pour Direct TV.
- Transport
 - Inauguration par Mme Girardin, ministre de l'Outre-mer, du pont sur l'Approuague.
- Relations régionales
 - Tenue, le 20 septembre en Guyane, de la deuxième conférence sur la coopération régionale dans la zone Antilles-Guyane en présence notamment de Mme Girardin, ministre de l'Outre-mer.
- Système bancaire
 - Signature le 30 septembre d'un acte sous seing privé pour la fusion des 3 sociétés financières SODEMA (Martinique), SODEGA (Guadeloupe) et SOFIDEG (Guyane) et leur absorption par la SAS Antilles Guyane Participations, renommée SOFIAG (Société financière Antilles Guyane).

Octobre

- Visite du ministre de l'Ecologie et du Développement, M. Lepeltier, du 15 au 18 octobre concernant le projet de création du parc national de Guyane. Il a également signé un accord de coopération bilatéral avec son homologue brésilienne, Mme Silva, visant la valorisation du patrimoine vivant de la région amazonienne.

Novembre

- TIC
 - Lancement par Outremer Télécom d'un réseau de téléphonie mobile ONLY.

Décembre

- Industrie et artisanat
 - Octroi d'une concession minière de 30 km² pour Asarco Guyane (groupe CAMBIOR).
- Spatial
 - Lancement le 18 décembre par une Ariane 5 "générique" du satellite d'observation militaire Hélios IIA, accompagné de 4 microsattellites du programme Essaim et 2 microsattellites espagnols Parasol et Nanostat.
- Finances publiques
 - Confirmation par l'Assemblée Nationale de l'amendement qui préconise le triplement de la dotation de base pour les communes de Guyane.